ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique-Océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point 4 : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixés dans le plan régional de navigation aérienne

4.2. Résultats de la neuvième réunion du Sous-groupe de l'infrastructure et de la gestion de l'information (IIM/SG9)

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
La présente note de travail porte sur les conclusions de la neuvième réunion du Sous-groupe de l'infrastructure et de la gestion de l'information (**IIM/SG9**), qui s'est tenue du 3 au 7 août 2026 à Dakar, Sénégal. Le Sous-groupe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et des Décisions de la réunion AASPG/1 relatives à l'IIM/SG et a analysé l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par l'AASPG. La réunion a également porté sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Blocs constitutifs de base (BBB) et des éléments ASBU, , les avancées concernant la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) et l'échange d'informations numériques, les carences en matière de navigation aérienne, ainsi que la préparation du Sommet des services de navigation aérienne de la Région AFI (Sommet AFI ANS). La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3.**

RÉFÉRENCES

- Manuel de procédures de l'AASPG
- Plan mondial de navigation aérienne
- Rapport de la réunion AASPG/1
- Rapport de la réunion IIM/SG8

Objectifs stratégiques	*A. Chaque vol est sûr et sécurisé* *B. L'aviation est durable sur le plan environnemental* *C. L'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous* *D. Aucun pays laissé de côté* *F. Développement économique du transport aérien garantit la prospérité économique et le bien-être social pour tou*

1 INTRODUCTION

1.1. La neuvième réunion du Sous-groupe de l'infrastructure et de gestion de l'information (IIM/SG9) de l'AASPG s'est tenue à Dakar (Sénégal), du 3 au 7 août 2026.

1.2. Elle a réuni quatre-vingt-dix (90) participants représentant 22 États et organisations (ASECNA, IATA, WAFC Londres, OMM), ainsi que les bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.

2 ANALYSE

2.1. La réunion a examiné onze points inscrits à l'ordre du jour, tel qu'ils figurent dans le rapport de la réunion présenté à l'**Appendice 1** à la présente note de travail et disponible à l'adresse: https://www.icao.int/WACAF/meetingdocs?fid=93792#block-icao-page-title

2.2. La réunion a délibéré sur huit (8) Conclusions/Décisions, et la note de travail présente les Conclusions/Décisions qui requièrent l'attention du PRCC et de l'AASPG

Examen des Conclusions et des Décisions de la réunion AASP/1 applicables au Sous-groupe

2.3. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des 33 Conclusions et Décisions de la réunion AASPG/1. Quatorze (14) d'entre elles concernaient le Sous-groupe de l'infrastructure et de gestion de l'information dans les domaines CNS (communications, navigation et surveillance), AIM (gestion de l'information aéronautique) et MET (météorologie aéronautique), avec 67 % intégralement mises en œuvre et 33 % en cours, comme indiqué à l'**Appendice 2** de la présente note de travail. . Les initiatives en cours comprennent :

- La mise en œuvre du format IWXXM par les banques régionales de données OPMET (**BRDO**) de Dakar et de Pretoria (Conclusion 1/14 de l'AASPG/1).
- La poursuite du processus d'intégration de l'**AIM**, la **MET** et des **SAR** (recherche et sauvetage) dans le mandat du Groupe SAT (Conclusions 1/19 et 1/28 de la réunion AASPG/1.
- La préparation du Sommet ANS de la Région AFI (Décision 1/26 de la réunion AASPG/1)
- L'élaboration d'un modèle de plan national de navigation aérienne (Conclusion 1/30 de la réunion AASPG/1)).

2.4. Les États et les parties prenantes concernées ont été exhortés à mettre en oeuvre les Conclusions et les Décisions encore en instance.

Mise à jour sur l'élaboration d'un modèle de plan national de navigation aérienne (NANP)

2.5. La réunion a été informée sur l'état d'avancement de l'élaboration d'un modèle de plan national de navigation aérienne, conformément à la Décision 1/30 de l'AASPG, en commençant par la collecte d'informations auprès des États. Elle a examiné et approuvé une note conceptuelle décrivant la structure du modèle, qui englobe la vision stratégique, la gouvernance, l'alignement régional, les prévisions de trafic, les systèmes actuels et futurs, la feuille de route de mise en œuvre et le suivi des performances.

2.6. Pour accélérer l'élaboration dudit modèle, la réunion est convenue de la création d'une équipe d'experts, le Secrétariat et l'AAO/SG étant chargé d'en coordonner la mise en place.

Mise à jour des éléments de l'ASBU applicables à la Région AFI

2.7. La réunion a été informée sur les progrès enregistrés dans la mise à jour des éléments ASBU applicables à la Région AFI et sur l'évolution actuelle de l'élaboration de la neuvième édition du GANP par le Groupe d'étude du GANP (GSG).

2.8. Pour maintenir l'alignement mondial, il a été demandé au Secrétariat de coordonner la mise à jour des éléments ASBU applicables à la Région AFI avec le GSG et les parties prenantes.

Point sur la mise en œuvre des blocs constitutifs de base (BBB) dans les domaines CNS, AIM et MET, ainsi que de l'outil de suivi et de compte rendu

2.9. S'agissant de la supervision de la sécurité des blocs constitutifs de base, la réunion a rappelé les préoccupations soulevées lors de la réunion AASPG/1 à Libreville (Gabon) concernant les faibles performances de la Région où le taux d'exécution se situe actuellement entre 57 % et 67 %. Les États ont été instamment priés de participer activement aux initiatives régionales afin de surmonter ces difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

2.10. Pour ce qui est du suivi et du compte rendu sur les BBB, la réunion a salué les progrès accomplis par le Secrétariat dans l'élaboration d'un outil complémentaire à la plateforme de la **base de données des carences de navigation aérienne dans la Région AFI (AANDD)**, afin d'aider les États dans leur suivi et leur reporting sur les BBB. La réunion a lancé un appel pour son déploiement en temps utile, suivi de l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'intention des États.

État des éléments de l'ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET dans la Région AFI

2.11. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des **ASBU** dans les domaines AIM, CNS et MET (**Appendice 3**). Même si les initiatives nationales et régionales ont impulsé des progrès, la mise en œuvre reste inégale et les lacunes dans le compte continuent d'affecter la précision des évaluations régionales. Des retards de mise en œuvre critiques persistent en ce qui concerne l'AIDC, l'ATN/IPS, l'ADS-B et l'AIXM.

2.12. La réunion a souligné la nécessité d'une implication accrue des ANSP et des partenaires opérationnels, d'une meilleure coordination et d'efforts soutenus pour renforcer les capacités techniques et les cadres de planification. Les États et les parties prenantes ont été instamment priés d'accélérer la mise en œuvre et de soumettre à temps les données de suivi à travers les plateformes de compte rendu existantes.

Progrès enregistrés dans la mise en œuvre des projets IIM de l'AASPG

2.13. La Réunion a été édifiée sur l'état d'avancement des projets IIM restructurés par la réunion AASPG/1 à travers la Décision 1/11. Bien que ces projets n'aient été lancés qu'en mai 2026, la réunion a noté des progrès encourageants et a fourni des orientations pour aider les États dans la mise en œuvre des SARP de l'OACI ainsi que les éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET.

Projets dans le domaine Communication, Navigation et Surveillance (CNS)

2.13.1. La réunion a examiné l'état d'avancement des projets CNS et a noté des progrès dans la gouvernance, la coordination et la planification de la mise en œuvre. Les principales réalisations comprennent la mise en place des équipes de projet, l'élaboration d'enquêtes régionales et d'outils d'évaluation de référence, ainsi que le lancement d'activités visant à moderniser les communications aéronautiques, la navigation, la surveillance et la gestion des fréquences.

2.13.2. Les domaines prioritaires comprennent l'accélération de la migration de l'AFTN vers l'AMHS, la mise en œuvre de l'AIDC et des CPDLC, le renforcement de la gestion du spectre et des interférences **GNSS**), l'amélioration du partage des données de surveillance, ainsi que l'élaboration de stratégies et de feuilles de route régionales.

2.13.3. Des progrès ont également été notés en matière de cybersécurité, notamment en ce qui concerne le **Cadre de cyber résilience des ANS de la Région AFI**. Les États, les **ANSP**, les organisations et les opérateurs de réseaux ont été encouragés à s'impliquer activement, à

fournir les données requises et à soutenir la réalisation des résultats escomptés des projets dans les délais impartis.

Projets dans le domaine de la gestion de l'information aéronautique (AIM)

2.13.4. La réunion a examiné l'état d'avancement des projets AIM et a noté des progrès importants dans l'identification et la validation des documents de mise en œuvre des projets, y compris la documentation générique et les outils numériques. Un écueil commun est apparu concernant la disponibilité limitée des experts désignés en raison de priorités concurrentes. La réunion a encouragé les équipes de projet à accélérer les activités de validation et de mise en œuvre.

Projets dans le domaine de la météorologie aéronautique (MET)

2.13.5. La réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre des projets MET et a noté des progrès encourageants, notamment la mise en place des équipes de projet, l'élaboration de feuilles de route et de plans d'action de mise en œuvre, le lancement d'enquêtes et d'évaluations régionales, ainsi que l'élaboration de cadres de mise en œuvre des compétences.

2.13.6. Des progrès importants ont été enregistrés dans l'élaboration de documents d'orientation et d'outils régionaux pour la maintenance et l'étalonnage des capteurs MET. Les équipes de projet ont été instamment priées d'accélérer la mise en œuvre et de progresser vers les livrables convenus et les résultats escomptés.

2.13.7. La réunion a noté que le projet MET sur l'amélioration de la diffusion des données OPMET n'avait enregistré aucun résultat tangible depuis son lancement. Le Secrétariat a donc été chargé d'identifier les contraintes qui affectent la mise en œuvre et de prendre les mesures appropriées, en coordination avec l'équipe de gestion de ce projet.

Outil numérique d'appui à l'évaluation des rapports d'inspection en vol des aides à la radionavigation

2.14. La réunion a été informée sur l'initiative du Togo, sous l'égide de l'ANAC Togo dont l'objectif est de développer un outil numérique pour soutenir l'évaluation des rapports d'inspection en vol des aides à la radionavigation (VOR, DME et ILS).

2.15. Cet outil web, extrait et analyse automatiquement les données des rapports d'inspection en vol. Il les compare ensuite aux critères applicables de l'OACI (Annexe 10, Volume I, et Doc 8071) afin de générer des résultats traçables qui soutiennent la supervision technique. Les tests préliminaires effectués sur un échantillon limité de rapports ont démontré un gain de temps considérable, réduisant le temps moyen de traitement de près de 32 heures pour une évaluation entièrement manuelle à seulement 11 minutes.

2.16. En attendant la validation de ces résultats initiaux par des tests complémentaires dans différents environnements opérationnels, la réunion a félicité le Togo pour cette initiative innovante et a encouragé l'État à finaliser le développement de cet outil au profit de toute la Région.

État d'avancement des projets RBIS et CODEVMET

Rapport sur l'état d'avancement du projet RBIS

2.17. La réunion a été informé sur les progrès du projet d'appui à la mise en œuvre axée sur les résultats (RBIS) dans le domaine AIM, qui aide les États à déployer le SMQ (système de management de la qualité) pour l'AIM, l'**AIXM**, l'**eAIP** ainsi que les données de terrain et d'obstacles (TOD).

2.18. Entre 2023 et 2025, 12 missions d'assistance ont été menées dans 11 États, et des activités d'assistance supplémentaires sont prévues au **Ghana et au Tchad en octobre 2026**. La plupart des États bénéficiaires ont élaboré et soumis des plans d'action couvrant les aspects réglementaires, la mise en œuvre et la supervision.

2.19. La réunion a particulièrement félicité la FIR Roberts pour l'obtention de la certification ISO 9001:2015 en décembre 2025 pour son SGQ couvrant les opérations d'information aéronautique et de météorologie, ainsi que pour la réussite de la recette en d'acceptation en usine de ses systèmes AIXM et eAIP.

2.20. La réunion a félicité l'équipe du projet **RBIS** pour les progrès accomplis et encouragé les États bénéficiaires à poursuivre la mise en œuvre de leurs plans d'action et à solliciter, au besoin, es bureaux régionaux de l'OACI pour une assistance dans le suivi.

Mise à jour sur les progrès du projet CODEVMET-AFI

2.21. La réunion a fait le point sur les progrès du projet CODEVMENT-AFI, une initiative clé visant à remédier aux carences en matière de météorologie aéronautique dans la Région AFI. Depuis la restructuration en 2022, les principales réalisations sont, notamment :

- L'alignement des règlements MET de neuf États sur les SARP de l'OACI.
- Le renforcement des capacités de mise en œuvre de 15 États, de l'AAMAC et de l'ASECNA concernant l'Annexe 3 (Amendement n° 82) et les PANS-MET.
- Les progrès de la mise en œuvre du SMQ dans huit États et deux ANSP, et formation de 25 auditeurs interne qualité.
- La facilitation de la migration vers l'API SADIS pour 12 États et l'ASECNA.
- L'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre des exigences pour la fourniture des renseignements de météorologie de l'espace pour 18 États membres de l'ASECNA.
- L'élaboration matériaux pour le renforcement des capacités des auditeurs interne qualité, des évaluateurs des compétences du personnel de météorologie aéronautique, l'évaluation et le suivi du SMQ, le contrôle et l'étalonnage des capteurs MET.

2.22. La réunion a félicité le projet pour les progrès accomplis et a encouragé les États et les parties prenantes à davantage mettre à profit le CODEVMET de la Région AFI pour renforcer les capacités en météorologie aéronautique et remédier aux carences des ANS**.**

Résultats du troisième exercice sur les cendres volcaniques et de la cinquième réunion du Groupe de pilotage sur les exercices de cendres volcaniques

2.23. La Réunion a été informée des résultats du troisième exercice sur les cendres volcaniques dans la Région AFI (VOLCEX 25/01), effectué sous le leadershipe du Kenya le 26 février 2026. Par conséquent, la réunion a :

- félicité le Kenya pour son leadership efficace dans la coordination de l'exercice;
- approuvé le rapport final de l'exercice (**Appendice 4**), y compris les lacunes identifiées, les leçons apprises et les mesures correctives proposées;
- exhorté les États et les partenaires opérationnels concernés à mettre en œuvre les recommandations.

2.24. La réunion a examiné les résultats de la cinquième réunion du Groupe de pilotage des exercices sur les cendres volcaniques dans la Région AFI (VOLCEX/SG/5) tenue virtuellement le 9 juin 2026. Ce faisant, la réunion a :

- approuvé l'élection du Cameroun et des Comores, respectivement, aux postes de président et de vice-président;
- convenu des objectifs du prochain exercice;
- révisé le mandat du groupe de pilotage (**Appendice 5**) ;

- mis à jour les instructions opérationnelles de l'exercice de cendres volcaniques dans la Région AFI (**Appendice 6**);
- approuvé le futur programme de travail (**Appendice 7**).

2.25. La réunion a également approuvé la proposition du Cameroun de conduire le quatrième exercice de cendres volcaniques dans la Région AFI (**VOLCEX**) en 2027.

La réunion a formulé les projets de conclusion et de décision ci-après.

Projet - AASPG/2 Conclusion 2/xx : Renforcement de la préparation à la fourniture de renseignements sur les activités volcaniques dans la Région AFI					
Pourquoi :	*Afin de mettre en pratique et améliorer la réponse inter- agences aux éruptions volcaniques,*				
Quoi :	*a) Le rapport du troisième exercice sur les cendres volcaniques, la proposition du Cameroun de diriger le quatrième exercice, ainsi que le futur programme de travail 2026/2027 du Groupe de pilotage des exercices sur les cendres volcaniques dans la Région AFI sont approuvés.* *b) Les États et les parties prenantes sont instamment priés de mettre en œuvre les recommandations du rapport du troisième exercice sur les cendres volcaniques d'ici le 30 novembre 2027.* *c) Le Cameroun, avec l'appui du Secrétariat, coordonnera et dirigera le quatrième exercice de cendres volcaniques dans la Région AFI d'ici le 30 novembre 2027.*				
Qui :	*a) AAPSG* *b) États* *c) Cameroun*				
Quand :	*.a) 6 novembre 2026* *b), c). Au plus tard le 30 novembre 2027*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	*Les recommandations qui figurent dans le rapport de l'exercice sur les cendres volcaniques sont mises en œuvre* *Le quatrième exercice sur les cendres volcaniques est organisé*	Moyens de collecte	*Rapport sur la mise en œuvre des recommandations* *Rapport sur le quatrième exercice sur les cendres volcaniques*

Projet - AASPG/2 Décision 2/xx : Cadre de coordination des exercices sur les cendres volcaniques					
Pourquoi :	*Afin d'améliorer l'efficacité du cadre de coordination des exercices sur les cendres volcaniques,*				
Quoi :	*Le mandat révisé du Groupe de pilotage des exercices de cendres volcaniques dans la Région AFI et les consignes de navigation en cas de cendres volcaniques dans la Région AFI sont approuvés.*				
Qui :	*AAPSG*				
Quand :	*6 novembre 2026*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire	Oui ☐ Non ☒	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte	*Sans objet*

Fourniture de renseignements OPMET, surveillance continue et gestion de l'échange de données OPMET dans la Région AFI

2.26. La réunion a rappelé les préoccupations soulevées par la réunion de l'AASPG/1 concernant les procédures AMBEX AFI de 2014, qui ne sont plus alignées sur les récentes SARP de l'OACI et l'évolution des données OPMET, ce qui nuit à la diffusion rapide et fiable de données météorologiques de qualité. Par conséquent, les experts des États ont élaboré un manuel actualisé des procédures AMBEX intégrant les observations formulées par les États .

2.27. Après avoir le Manuel mis à jour (Appendice 8), la réunion a :

- noté le changement de l'intitulé du document, désormais appelé Manuel de procédures et du mécanisme d'échange de données OPMET de la Région AFI (AODEX-HB), afin de refléter une approche axée sur les données;
- pris acte de la feuille de route pour la mise en œuvre de l'AODEX (**Appendice 9**);
- approuvé le mandat (**Appendice 10**) de l'Équipe technique régionale de gestion des données OPMET de la Région AFI (AROMT), chargée de coordonner, de suivre et d'harmoniser les échanges régionaux et interrégionaux de données OPMET.

Par conséquent, la réunion a formulé le projet de conclusion ci-après :

<table>
<tr><td colspan="6">Projet - AASPG/2 Conclusion 2/xx: Amélioration de la fourniture de données OPMET</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Afin de renforcer l'efficacité de la fourniture des renseignements météorologiques opérationnels (OPMET) aux utilisateurs finals,</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">a) Le Manuel actualisé des systèmes et procédures d'échange de données OPMET de la Région AFI (AODEX) et le mandat de l'Équipe technique régionale de gestion des données OPMET de la région AFI) (AROMT) sont approuvés.
b) le Secrétariat devra établir l'équipe technique régionale OPMET de gestion des données sur la base des nominations des États avant le 30 juin 2027
c) Les États devront mettre en œuvre les dispositions du Manuel AODEX d'ici le 31 décembre 2027, conformément à la feuille de route pour la mise en œuvre de l'AODEX.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">a) AAPSG
b) États</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">a). 6 novembre 2026
b). 30 juin 2027
c) 31 décembre 2027</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☒
Non ☐</td><td>Indicateurs</td><td>AROMT est mise en place

Les dispositions de l'AODEX sont mises en œuvre</td><td>Moyens de collecte</td><td>Preuve de la mise en place de l'AORMT.

Feedback des États sur la mise en œuvre des dispositions de l'AODEX</td></tr>
</table>

Mise à jour sur les préparatifs du Sommet des ANS de la Région AFI

2.28. La réunion a été informée sur les préparatifs du Sommet ANS de la Région AFI dont l'objectif est de promouvoir des systèmes de navigation aérienne harmonisés, interopérables et homogènes dans toute la région. Les préparatifs comprennent la mise en place d'équipes de

projet, l'élaboration de modèles de projet, la réalisation d'une enquête sur les projets ANS prioritaires, ainsi que la consolidation d'un plan directeur ATM AFI, aligné sur les besoins des États et sur la vision continentale d'une navigation aérienne sans discontinuité.

2.29. La réunion a examiné et finalisé le plan directeur qui figure dans l'**Appendice 11** et a adopté le projet de conclusion ci-après.

<table>
<tr><td colspan="6">Projet - AASPG/2 Conclusion 2/xx: Plan directeur ATM de la Région AFI</td></tr>
<tr><td>Pourquoi :</td><td colspan="5">Afin de faciliter les opérations de l'ATM sans discontinuité dans la Région AFI grâce à des solutions ATM susceptibles d'assurer la qualité et l'efficacité du transport aérien dans toute la Région AFI,</td></tr>
<tr><td>Quoi :</td><td colspan="5">Le Plan directeur ATM de la Région AFI est approuvé.</td></tr>
<tr><td>Qui :</td><td colspan="5">AAPSG</td></tr>
<tr><td>Quand :</td><td colspan="5">6 novembre 2026</td></tr>
<tr><td colspan="6">Suivi de la mise en œuvre</td></tr>
<tr><td>Suivi nécessaire ?</td><td>Oui ☐
Non ☒</td><td>Indicateurs</td><td>Sans objet</td><td>Moyens de collecte</td><td>Sans objet</td></tr>
</table>

Publication du rapport annuel de l'AASPG

2.30. La réunion a examiné l'état d'avancement du Rapport annuel de l'AASPG sur la sécurité et la navigation aérienne (AAR) et a noté que l'équipe du rapport annuel de l'AASPG (AART) n'a pas encore été mise en place. La réunion a été informée de l'analyse en cours par le Secrétariat des options possibles pour l'AART, lesquelles pourraient comprendre un rôle de premier plan joué par le Secrétariat dans l'élaboration de la version initiale du rapport, appuyée par les contributions des États et de l'industrie.

2.31. La réunion a examiné le calendrier d'établissement du rapport et reconnu la nécessité de remédier au retard de deux ans constatés entre la période couverte par le rapport et la date de publication. Il a été proposé que le prochain cycle d'établissement du rapport couvre la période 2026-2027, avec une date limite de publication fixée au 31 décembre 2027.

Mise à jour sur le projet SWIM de la Région AFI

2.32. La réunion a noté les progrès accomplis dans la mise en place du projet SWIM de la Région AFI, notamment la désignation et la sélection des experts, et identifié les priorités initiales, qui comprennent la définition des exigences du SWIM, la réalisation d'une analyse des écarts régionaux et l'élaboration d'une feuille de route pour la transition. Les États et les organisations ont été encouragés à soutenir le projet en désignant des experts et en y participant activement.

Résultats de l'Atelier régional sur le spectre

2.33. La réunion a noté que l'atelier préparatoire de CMR-27 et l'Atelier régional AFI sur la gestion du spectre de fréquences aéronautiques, qui se sont tenus à Dakar du 2 au 5 mars 2026, ont permis de sensibiliser davantage les États sur la position de l'OACI pour la CMR-27 et de renforcer les capacités régionales en matière de gestion du spectre. Elle a souligné la nécessité d'organiser des ateliers dédiés à l'outil Frequency Finder et a exhorté les États de la Région AFI à utiliser activement et à mettre à jour régulièrement les données de Frequency Finder afin de soutenir une coordination régionale des fréquences précise et harmonisée.

La météorologie dans la SWIM

2.34. La réunion a été briefé sur le concept MET-SWIM, qui applique les principes de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) à la météorologie aéronautique et soutient la transition des échanges traditionnels basés sur le service fixe aéronautique vers des services basés sur le format IWXXM. La réunion a mis en évidence les principaux avantages, notamment le partage d'informations en temps réel, une meilleure connaissance des phénomènes dangereux, une planification des vols optimisée et l'intégration à la gestion du trafic aérien.

2.35. Les États et l'industrie sont encouragés à renforcer leur préparation au déploiement du SWIM/IWXXM, à suivre les plans de mise en œuvre établis et à contribuer activement à la planification régionale et mondiale des futurs services MET.

Situation des carences de navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET

2.36. La réunion a été informée sur l'état des carences de navigation aérienne dans les domaines CNS, AIM et MET enregistrées dans la base de données sur les carences de navigation aérienne de la Région AFI (AANDD).

2.37. À la suite de l'évaluation des comptes rendus sur des carences potentielles de navigation aérienne, neuf ont été confirmées comme carences préliminaires, pour lesquelles les États concernés ont été invités à élaborer des plans d'actions correctives.

2.38.

2.39. Les États ont été encouragés à remédier dans les meilleurs délais aux carences préliminaires en instance et à fournir régulièrement des mises à jour sur la mise en œuvre de leurs plans d'actions correctives.

Difficultés de mise en œuvre rencontrées par le Sous-groupe : Aperçu général du lancement des projets restructurés du Sous-groupe IIM et engagement à réussir

2.40. La réunion a noté que depuis les réunions de lancement tenues en mai 2026, les équipes de projet ont entamé leurs activités, notamment l'examen des documents de projet, l'élaboration de plans de mise en œuvre et de feuilles de route, et l'obtention des premiers résultats.

2.41. La réunion a souligné l'importance d'un engagement soutenu de la part des équipes de projet, rappelant que leurs livrables seront des contributions clés au **Catalogue de projets ANS**, conformément à la Décision 1/18 de la réunion AASPG/1. La réunion a donc encouragé les équipes à maintenir une participation active et à soutenir la mise en œuvre efficace des projets IIM restructurés approuvés par l'AASPG.

Questions relatives au SADIS et points focaux du SADIS

2.42. La réunion a été édifiée sur l'état de mise en œuvre du SADIS (**Appendice 12**), notamment sur le futur retrait du service SADIS FTP en novembre 2028, et a instamment prié les États d'accélérer leur migration vers le SADIS API ou l'e WIFS API. Elle a également noté des lacunes dans la production et l'échange international de données OPMET au format IWXXM, en particulier dans la Région AFI, et encouragé les États ainsi que les parties prenantes à accélérer la production et la diffusion de ces données au format IWXXM.

2.43. La réunion a également noté que les informations concernant les points focaux du SADIS figurant dans l'**Appendice 13** sont obsolètes, et a invité les États utilisateurs du SADIS à examiner et à mettre à jour leurs coordonnées d'ici le **31 mars 2027**. En conséquence, le projet de conclusion ci-après a été formulé.

Projet - AASPG/2 Conclusion 2/xx: Information sur les points focaux SADIS					
Pourquoi :	*Afin d'assurer une coordination efficace avec les États sur les questions concernant le SADIS,*				
Quoi :	*Les États qui ne l'ont pas encore fait sont exhortés à actualiser les informations concernant leurs points focaux nationaux du SADIS, au plus tard le 31 mars 2027*				
Qui :	*États*				
Quand :	*31 mars 2027*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	*Liste actualisée des points focaux du SADIS pour tous les États*	Moyens de collecte	*Rapport sur les informations actualisées concernant les points focaux du SADIS*

Activités communes aux sous-groupes AAO, IIM et SMO

2.44. La réunion s'est penchée sur les activités nécessitant une coordination entre les sous-groupes AAO, IIM et SMO, notamment la mise à jour des éléments ASBU applicables, la fourniture des rapports sur la mise en œuvre des BBB, l'élaboration du modèle de plan national de navigation aérienne, la résolution des SSC et la coordination de l'exercice de cendres volcaniques. Par conséquent, la réunion a formulé le projet de décision ci-après.

Projet - AASPG/2 Décision 2/xx: Activités communes aux sous-groupes					
Pourquoi :	*Afin d'assurer une planification harmonisée, une mise en œuvre efficace, le suivi et l'établissement des rapports sur les activités impliquant les trois sous-groupes*				
Quoi :	*Les activités suivantes seront coordonnées par les sous-groupes AAO, IIM, et SMO.* *a) Atelier sur la mise en service de l'outil de suivi et de compte rendu sur les BBB, en coordination avec le Sous-groupe AAO d'ici le 30 juin 2027;* *b) Mise à jour des éléments ASBU applicables, en coordination avec le Sous-groupe AAO d'ici le 30 juin 2027 ;* *c) Élaboration du modèle de plan national de navigation aérienne, en coordination avec le Sous-groupe AAO d'ici le 30 avril 2027;* *d) Atelier sur la prévention des SSC, qui se tiendra d'ici le 31 décembre 2027 en coordination avec les sous-groupes AAO et SMO;* *e) Élaboration du tableau de bord du portefeuille de projets de l'AASPG, en coordination avec les sous-groupes AAO et SMO d'ici le 30 juin 2027.* *f) Organisation du quatrième exercice de cendres volcaniques dans la Région AFI d'ici novembre 2027, en coordination avec les sous-groupes AAO et SMO.*				
Qui :	*a), b), c) Sous-groupes IIM et AAO* *d), e), f) Sous-groupes IIM, AAO et SMO*				
Quand :	*a), b), e)30 juin 2027* *c) 30 avril 2027* *d) 31 décembre 2027* *f)30 novembre 2027.*				
Suivi de la mise en œuvre					
Suivi nécessaire ?	Oui ☒ Non ☐	Indicateurs	*L'atelier sur la mise en œuvre du suivi et les*	Moyens de collecte	*Rapports des ateliers organisés.*

			rapports sur les BBB est organisé. *Les éléments applicables de l'ASBU sont mis à jour.* *Le modèle de plan national de navigation aérienne est élaboré.* *L'atelier sur la prévention des SSC est organisé.* *Le tableau de bord du portefeuille de projets de l'AASPG est élaboré.* *Le quatrième exercice sur les cendres volcaniques est organisé.*		*Tableaux des éléments actualisés de l'ASBU.* *Projet de modèle de plan national de navigation aérienne.* *Tableau de bord du portefeuille de projets de l'AASPG* *Rapport sur le quatrième exercice de cendres volcaniques.*

Propositions de recommandations/mesures à prendre par le Siège de l'OACI

2.45. Le réunion a examiné les actions potentielles à prendre par le siège de l'OACI et a reconnu le besoin constant de soutien concernant : (i) la mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM) et de la navigation aérienne fondée sur les performances ; (ii) l'alignement des plans nationaux de navigation aérienne (NANP) sur le Plan AFI de navigation aérienne ; et (iii) le renforcement des capacités ainsi que la fourniture d'une assistance technique pour la modernisation et la transformation numérique de l'aviation. Le réunion a encouragé le Secrétariat à maintenir une coordination étroite avec le siège de l'OACI afin de faciliter un soutien approprié, selon les besoins..

Examen du mandat et du programme de travail du Sous-groupe

2.46. La réunion a examiné le mandat et le programme de travail du Sous-groupe IIM pour la période 2026-2027. Il a été convenu que le mandat actuel reste valide et approprié (Appendice 14).

2.47. La réunion a ensuite mis à jour le programme de travail du Sous-groupe afin de tenir compte des activités en cours et celles projetées, et a convenu d'y inclure deux réunions de coordination chaque année impliquant les sous-groupes AAO, IIM et SMO. Le programme de travail révisé pour 2026-2027 figure dans l'**Appendice 15**. La réunion a ensuite adopté le projet de décision ci-après :

2.48.

Projet - AASPG/2 Décision 2/xx : Programme de travail 2026-2027 du Sous-groupe IIM	
Pourquoi :	*Afin de guider la mise en œuvre des activités du Sous-groupe*
Quoi :	*Le programme de travail 2026-2027 est approuvé*
Qui :	*AASPG*
Quand :	*6 novembre 2026*
Suivi de la mise en œuvre	

Suivi nécessaire ?	Oui ☐ Non ☒	Indicateurs	Sans objet	Moyens de collecte	Sans objet

3. SUITE À DONNER

3.1. La réunion est invitée à :

a) examiner les informations fournies dans la présente note de travail et mettant en évidence les travaux de la neuvième réunion du Sous-groupe IIM de l'AASPG ;

b) fournir des orientations supplémentaires, le cas échéant.

--- FIN ---